

Ministère de l'Agriculture
L.E.G.T.P.A. BRIOUDE BONNEFONT
43100 - FONTANNES
Tél. 04.71.74.57.57

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ET INDIVIDUELLE

ACCIDENT

Pensez à vérifier que vous bénéficiez d'une assurance Responsabilité Civile et individuelle accident pour votre enfant.

Si ce n'est pas le cas, vous pouvez souscrire une adhésion à la M.A.E

Nous acceptons bien sûr les attestations d'assurance que les parents pourraient nous fournir, **mais elles devront mentionner qu'elles couvrent les dégâts aux biens du maître de stage**, si votre enfant doit en effectuer.

Utilisez l'imprimé pré-identifié que vous recevrez fin Août, si vous étiez déjà adhérent en 2016/2017. Adressez votre chèque de cotisation directement à la M.A.E. Nous fournir à la rentrée l'attestation destinée à l'établissement.